



NATIONS UNIES
COMORES



COMMUNIQUE DE PRESSE

50ème anniversaire du programme MAB de l'UNESCO/ Journée Mondiale de l'Environnement. Remise officielle du certificat du classement de Mohéli comme réserve de biosphère de l'UNESCO

Itsamia, Mohéli - le 5 Juin 2021 - Alors que le monde célèbre les **50^{ème} anniversaire** du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) **de l'UNESCO et la journée mondiale de l'environnement sur le thème de la restauration des écosystèmes**, le Coordinateur Résident des Nations Unies en Union des Comores a remis officiellement au Président de l'Union des Comores le certificat désignant l'île de Mohéli comme réserve de biosphère du Programme MAB de l'UNESCO sur l'île d'Itsamia, localité de Mohéli symbolique de la conservation de la biodiversité du pays.

La création de la réserve de biosphère de l'île de Mohéli est une initiative du gouvernement comorien soutenue financièrement et techniquement par le système des Nations Unies notamment le PNUD avec l'appui de l'UNESCO qui a commencé avec la création de la première aire protégée des Comores : le parc national de Mohéli en 2001.

Vingt ans après, le statut de réserve de biosphère de l'UNESCO vient consacrer le caractère unique de l'île de Mohéli comme site mondial pour la biodiversité mais aussi comme site dédié au développement durable où « se pratique au quotidien une autre relation entre l'humain et son environnement – une relation d'éthique et de respect » (Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement 2021). Ces sites conjuguent ainsi la conservation de la nature et développement économique et le bien-être des communautés locales.

La désignation de réserve de biosphère de l'UNESCO, représente la reconnaissance de la communauté internationale de la place unique de Mohéli et des Comores au sein de la planète. Elle reconnaît et encourage l'engagement et les efforts du peuple comorien et de son gouvernement pour la préservation des écosystèmes côtiers et marins de l'île de Mohéli.

Ce statut international est actuellement partagé avec 714 sites dans 129 pays et plus de 260 millions d'habitants. Il se manifeste par le cadre légal et réglementaire que l'Union des Comores et ses autorités ont instauré pour régir le Parc National marin de Mohéli et la réserve de biosphère de Mohéli afin de développer durablement les nombreuses opportunités économiques offertes par ce nouveau statut ; notamment à travers un tourisme durable et responsable.

« Je remercie tout particulièrement le système des Nations Unies aux Comores et j'exprime toute ma gratitude au PNUD qui, depuis plus de 26 ans, en partenariat avec le Fonds pour l'Environnement Mondial accompagne le Gouvernement dans la préservation de l'environnement », a déclaré à cette occasion S.E. Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores. « Protéger nos écosystèmes ne peut réussir que si les Gouvernorats, les préfectures et les communes conjuguent leurs initiatives et leurs efforts avec l'ensemble des citoyennes et citoyens », a-t-il ajouté.

« Le Système des Nations Unies a été fier d'accompagner ce processus, pour répondre à la volonté manifestée par le gouvernement et la population. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD) a été le premier partenaire à accompagner le gouvernement dans ces efforts. Depuis, le PNUD, ne ménage aucun effort pour accompagner le gouvernement au niveau technique et pour mobilisation de fonds et de nouveaux partenaires. Dans ce contexte, j'aimerais en particulier reconnaître les efforts de la France, à travers l'AFD et le Fonds Mondial pour l'Environnement (le GEF) pour leurs contributions », a déclaré M. François Batalingaya, Coordinateur Résident des Nations Unies en Union des Comores.

Pour plus d'informations :

- Bureau de Coordonnateur Résident : ramatoulaye.moussamazou@un.org
- PNUD Comores : communications.comoros@undp.org
- UNESCO : <https://fr.unesco.org/mab>
- Gouvernement des Comores : www.beit-salam.km